



Compte rendu de la conférence audio avec Olivier Dussopt du 09 avril 2020

Ce jeudi 09 avril se tenait la 3^{ème} conférence téléphonique entre le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique et les 9 organisations syndicales représentatives.

FO participait à cette conférence avec Christian Grolier, Didier Birig, Dominique Regnier et Claude Simoneau. Le 7 avril, au titre de FO Fonction publique, nous avons saisi par écrit Olivier Dussopt notamment sur les moyens matériels de protection et exprimé le matin même, par un communiqué intersyndical, notre opposition totale au projet d'agenda social.

Résumé de l'intervention de FO

Après les propos introductifs du Ministre, nous avons pris acte que nos demandes de remontées précises sur le nombre d'agents obligés d'aller au travail, en télétravail, en ASA, en garde d'enfants ainsi que les agents atteints par le COVID -19, étaient en cours

Nous avons demandé que chaque conférence téléphonique s'accompagne d'un compte-rendu ou procès-verbal fait par l'administration.

Nous avons également regretté que le Ministre de la Santé n'ait pas cru bon tenir ce même type de conférence régulière avec les organisations syndicales représentatives de ce secteur (la FSPS-FO). Depuis 2 semaines, aucune nouvelle de ce Ministre dont tous les agents sont en « 1^{ère} ligne ».

Concernant les moyens de protections, nous avons à nouveau indiqué que de nombreux agents ne bénéficiaient pas des outils nécessaires (masques, gants, gel hydroalcoolique, etc.). De même, nous avons réitéré notre demande d'un test obligatoire de dépistage pour tous les agents tenus de se rendre sur leur lieu de travail.

A la suite d'un communiqué de la Ministre du travail indiquant que les masques périmés depuis 2 ans maximum restaient encore protecteurs, nous avons demandé que cette annonce soit confirmée pour tous les masques utilisés par les agents publics.

Concernant la suspension annoncée des réformes, nous avons exprimé (comme nous l'avions fait par communiqué intersyndical), notre totale opposition au projet d'agenda social tel que proposé.

En effet, cet agenda social (en pièce jointe à ce compte-rendu) est le clone de celui précédant la crise. A savoir, reprendre à marche forcée de mi-mai mai à fin juillet, les consultations sur les textes et ordonnances pour appliquer au plus vite la Loi de Transformation de la Fonction publique.

Nous avons exigé qu'un bilan de la crise soit fait à l'issue de celle-ci et que le Conseil National de Services Publics soit relancé.

Nous avons à nouveau exprimé notre refus de la suspension différenciée du jour de carence. De même, nous avons rappelé notre opposition aux orientations du Gouvernement en matière de gestion (temps de travail, congés, etc.)

Enfin, concernant la prime exceptionnelle annoncée par le Président de la République, nous avons répété que FO Fonction publique reste dans une approche statutaire et collective de cette prime. De nombreuses questions restent posées sur les personnels éligibles. Pour nous, tous les agents doivent pouvoir en bénéficier et celle-ci doit être d'un montant valorisant et non une aumône

Réponse du Secrétaire d'Etat

Il a indiqué avoir répondu à une majorité de courriers des syndicats (nous vous les avons transférés) et il a indiqué que le décret concernant les frais de restauration avait été publié (décret également transféré). Aucune réponse à notre demande de compte-rendu de ces conférences téléphonées...**le Gouvernement ne veut-il pas laisser de traces écrites ??? Pour FO Fonction publique, participer à ces conférences n'est en rien synonyme de cogestion ou d'intérêts communs.**

Le décret sur le télétravail va être publié et a pour objet de mieux l'encadrer (?). D'autres projets de décret sur le maintien des emplois fonctionnels de direction, sur un nouveau calendrier des concours, sont en cours. **Rappelons qu'aucun de ces décrets n'a été soumis à la concertation ou consultation des organisations syndicales représentatives. Inadmissible pour FO !**

Concernant la durée de péremption des masques, il a dit de ne pas être un spécialiste de la santé et qu'il allait donc se renseigner...**belle cohérence gouvernementale avec la Ministre du Travail et inacceptable au regard des agents qui travaillent tous les jours...**

Concernant l'agenda social, pour le Secrétaire d'Etat, pas besoin de bilan de la crise, pas besoin de s'interroger sur les besoins nécessaires en matière de services publics, de missions, d'effectifs, de besoins de fonctionnement, etc. **Inadmissible pour FO !** Comme le Directeur de l'ARS Grand Est il y a quelques jours, le Secrétaire d'Etat ne semble pas prendre conscience que les choses vont changer. Pour info, ce directeur de l'ARS vient d'être « remercié » par le conseil des Ministres du 8 avril.

Concernant les personnes en situation de Handicap, le FIPHFP va pouvoir officiellement réunir ses comités locaux en audio et visioconférences. Il a affirmé que les aides continueraient d'être versées et que de nouvelles aides pouvaient toujours être sollicitées par voie dématérialisée.

Concernant le soutien psychologique, 6 ministères ont déjà mis en place des cellules de soutien : les Affaires Etrangères, les Ministères économiques et financiers, la Santé-travail- jeunesse et sports, les Armées (par le réseau des assistantes sociales), la Culture et l'Agriculture. Les autres ministères y travaillent.

De même, un dispositif pour combattre les violences conjugales serait en cours de déploiement.

Il a répété que les organisations syndicales devaient lui faire remonter tout cas individuel posant difficultés tout en indiquant qu'il ne pouvait pas affecter une personne dédiée pour cela. De nombreux problèmes perdurent sur les contrats des contractuels notamment. **N'hésitez pas à saisir vos syndicats et fédérations et la FGF-FO si des collègues rencontrent des problèmes bien entendu.**

Il a évoqué la situation des agents en télétravail dont l'activité s'amenuiserait au point de les basculer en ASA. **Comme d'habitude, cette affirmation n'est en rien étayée et nous exigeons un bilan de ces basculements s'ils devaient réellement avoir lieu**

Enfin, concernant la prime, rien de nouveau, le Gouvernement y travaille....

Conclusion :

Une 3^{ème} conférence qui apporte de moins en moins d'informations et surtout qui ne répond **en rien à l'urgence de la situation**. Comme vous l'avez lu, le Secrétaire d'Etat n'a pas répondu aux questions essentielles sur la sécurité au travail.

Nous allons à nouveau le saisir par écrit sur ces points et nous avons fait le choix de publier un **communiqué de presse** pour faire connaître nos revendications et les risques qu'encourent les fonctionnaires et agents publics.

Ce n'est pas en cumulant les conférences de presse « alibis », que le ministère de la Fonction publique prendra des mesures concrètes.

Pour FO Fonction Publique, priorité au matériel de protection et dépistage obligatoire et systématique des agents qui se rendent sur le lieu de travail.